

4551/19/BAZ/C-SAT

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

DEPARTEMENT
DU MAYO DANAY

COMMUNE DE DATCHEKA

COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MAYO DANAY DIVISION

DATCHEKA COUNCIL

DIVISIONAL TENDERS BOARD

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 06/2019/DC/C-DATK/CDPMMD-AG

DU 27/03/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
GANGALANG LOT1 ET DATCHEKA LOT2, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU
MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Montant prévisionnel : **8 000 000** par lot

Délai d'exécution : **60j**ours

Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériels médical du Centre de Santé Intégré de GANGALANG lot1 et DATCHEKA lot2, Arrondissement de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

1. Constance des travaux

La constance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de GANGALANG lot1 et DATCHEKA lot2 en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

3. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget Investissement Publics du MINESATE, Exercice 2019 pour un coût prévisionnel de Huit Millions (8 000 000) de Francs CFA TTC par lot.

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA.

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de DATCHEKA ; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt - mille(20 000) francs CFA , auprès de la Recette Municipal de Datcheka.

6. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le _____ 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 06/2019/DC/C-DATK/CDPMMD-AG

DU _____/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GANGALANG lot1 ET DATCHEKA lot2, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINSANTE

EXERCICE 2019, IMPUTATION :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille

(160 000) de francs CFA pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le _____ 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

10. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux

numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Ampliations

- PREFET MAYO DANAY (pour information)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CDPMMD (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMD/SPM (pour archivage)
- MAITRE D'OUVRAGE (pour information)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Datcheka, le 23/02/2019
Le Maire de la Commune de Datcheka,
(Autorité Contractante)



Gnaga